

1. Retirer le dossier auprès du Secrétariat de la mairie de Mardeuil ou le télécharger sur le site internet de la Ville de Mardeuil (<http://www.commune-de-mardeuil.com/>);
2. Remettre le dossier complet, avec les pièces justificatives demandées avant **le vendredi 16 février 2024** au Secrétariat de la mairie de Mardeuil aux horaires d'ouverture au public.

Conditions d'attribution

– Entretien avec des membres de la commission Affaires Scolaires – Enfance – Jeunesse, qui évaluera le projet et la motivation du candidat avant de statuer sur l'attribution de l'aide.

NB : L'aide est versée directement à l'organisme de formation.

Engagement du bénéficiaire

- Participer au stage théorique de la formation BAFA financée par la mairie de Mardeuil,
- effectuer le stage pratique au sein de l'accueil de loisirs de Mardeuil pendant les vacances de juillet et août,
- s'inscrire au stage d'approfondissement financé par la mairie et terminer la formation BAFA dans l'année qui suit l'attribution de la bourse,
- travailler en tant qu'animateur l'été 2025 (juillet et/ou août, à définir en fonction des besoins) à l'accueil de loisirs de Mardeuil.

Rembourser les frais d'inscription à la collectivité en cas d'abandon.

Autorisation parentale (enfants mineurs)

Je soussigné _____, responsable légal de
_____,

autorise mon fils / ma fille à s'inscrire au BAFA.

Fait à Mardeuil,

Le _____ Signature :
Secrétariat de Mairie – 1 Bis rue Jean Jaurès – 51530 Mardeuil - tél: 03-26-55-24-20